

Analyse - Portugal - GPA remède légal à l'infertilité

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 20 mai 2016



Le vendredi 13 mai 2016, le Parlement portugais a voté l'autorisation des mères porteuses à titre gratuit pour les femmes frappées d'infertilité liée à une **absence ou à une lésion de l'utérus** « *qui empêche de façon définitive et absolue la grossesse.* »

La pratique des mères porteuses, également appelée Gestation Pour Autrui (GPA) consiste pour une femme à porter un enfant et à le céder à un couple tiers (le couple commanditaire) à sa naissance ([Fiche Didactique IEB](#)). Mettant un voile sur la **réalité de la vie intra-utérine de l'enfant** et sur son lien maternel avec la femme qui l'a porté, elle considère que seul le couple commanditaire, par son « **désir d'être parent** » a la légitimité de la parentalité.

Dans un souci éthique, le Portugal n'autorisera que la GPA dite « *altruiste* » ou « *non-commerciale* ». Or, **il n'existe pas de GPA éthique puisque, rémunérée ou non, cette pratique recouvre la même réalité de réification du corps de la femme et de l'enfant.**

En parallèle, le Parlement portugais a **élargi l'accès à la Procréation Médicalement Assistée (PMA) aux couples de lesbiennes et aux femmes seules**. Les techniques de PMA consistent à féconder un ovule par un spermatozoïde par une intervention médicale, soit *in*

utero par l'insémination artificielle, soit *ex utero* par la Fécondation In Vitro. ([Fiche Didactique IEB](#)). Elles étaient jusqu'ici réservées aux couples hétérosexuels afin de garantir à l'enfant le droit d'avoir un père et une mère.

[Source](#) Institut européen de bioéthique